

Extrait de

Antisionisme = antisémitisme ?

Dominique Vidal

(Éditions Libertalia, 2019)

Plus d'informations sur editionslibertalia.com

CONTRE L'AMALGAME, LE COMBAT CONTINUE

À quoi servent les livres? À se distraire, à se cultiver, mais aussi à mener la bataille des idées. Le petit bouquin dont vous commencez la lecture se trouve, depuis près de deux ans, au cœur d'un combat essentiel à la fois contre l'antisémitisme et le racisme, pour la solidarité avec le peuple palestinien et pour la défense des libertés d'opinion et d'expression en France.

J'ai décidé de l'écrire le 16 juillet 2017, après la commémoration du 75^e anniversaire de la « rafle du Vél' d'hiv' ». Élu deux mois plus tôt président de la République, Emmanuel Macron avait invité pour la première fois à cette cérémonie le Premier ministre israélien – et pas n'importe lequel : Benyamin Netanyahou. Israël, faut-il le rappeler, n'existait pas lorsque, ces jours-là, la police française arrêta plus de 13 000 Juifs français et surtout étrangers, dont 4 000 mineurs, et les parqua dans le Vélodrome d'hiver avant de les transférer à Drancy, d'où ils furent déportés vers les camps de la mort nazis. Et le *Yichouv*, la communauté juive de Palestine de l'époque, ne pouvait rien, hélas, pour ses frères d'Europe en danger.

Mais surtout, comment ne pas voir le danger recelé par la confusion ainsi entretenue entre les Juifs français et Israël? *A fortiori* lorsque ce dernier est représenté par un homme qui est l'héritier

du sionisme révisionniste, dont on sait également les liens avec le fascisme italien*. Il vient d'ailleurs, pour tenter de sauver son pouvoir, de s'allier avec les héritiers de Meir Kahane et de son parti, interdit en Israël. Et pourtant le président de la République a donné du « cher Bibi » [*sic*] à son hôte – ce dernier l'a-t-il appelé « cher Manu » ?

À ce premier dérapage, le nouveau chef de l'État en a malheureusement ajouté un second, bien plus grave : à la fin de son discours qui soulignait fort justement la responsabilité de l'État français et de sa police dans le génocide des Juifs de France, il a glissé cette petite phrase, comme un cheveu sur la soupe : « Nous ne céderons rien à l'antisionisme, car il est la forme réinventée de l'antisémitisme** . »

Jamais un président de la République, même pas Nicolas Sarkozy, qui présentait la « sécurité d'Israël » comme « le combat de sa vie*** », ni François Hollande, qui avait « toujours un chant d'amour pour Israël et pour ses dirigeants**** », n'avait jusqu'ici repris à son compte cet étrange amalgame entre antisémitisme et antisionisme. Étrange, en effet, puisqu'il confond dans une même réprobation un délit – le racisme anti-Juifs, condamné par la loi comme toutes les autres formes de racisme – et une opinion – qui conteste l'impossibilité de l'assimilation des Juifs et

* Lire VIDAL Dominique, « Aux origines de la pensée de M. Netanyahou », *Le Monde diplomatique*, novembre 1996.

** Lemonde.fr, 16 juillet 2017.

*** www.tribunejuive.info/france/sarkozy-la-securite-disrael-cest-le-combat-de-ma-vie

**** www.youtube.com/watch?v=y3DRjD8qoKA

donc affirme la nécessité d'un État où ils se retrouveraient tous, quitte à spolier la majorité arabe du pays.

Dès le lendemain, dans une tribune*, je dénonce une « erreur historique » doublée d'une « faute politique » :

– une « erreur historique », car ce débat entre sionisme et antisionisme concerne d'abord les Juifs, dont la majorité depuis un siècle n'a jamais gagné ni la Palestine ni, depuis le 14 mai 1947, l'État d'Israël. S'il concerne de toute évidence les Palestiniens et donc la communauté internationale, à l'origine du partage avorté de la Palestine du 29 novembre 1947, les principaux acteurs de ce débat entre sionistes et antisionistes sont juifs : pourquoi faudrait-il le faire trancher par les *goyim* (non-Juifs) ? Et qui oserait leur coller l'étiquette infamante d'antisémite ?

– une « faute politique », car le président de la République a encouragé ainsi l'aventurisme de la droite et de l'extrême droite au pouvoir à Tel Aviv. Benyamin Netanyahou, ses amis au Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) et les sites pro-israéliens ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : ils ont vu, à juste titre, dans la petite phrase présidentielle un soutien à la politique d'occupation et de colonisation d'Israël. Mais surtout, après la tentative de criminalisation de la campagne Boycott-désintéressement-sanctions (BDS), celle de l'antisionisme, qui instaurerait en France un délit d'opinion qui avait disparu depuis la guerre d'Algérie. Francis Kalifat, le président du Crif passé

*<https://blogs.mediapart.fr/dominique-vidal/blog/170717/antisionisme-antisemitisme-une-erreur-historique-une-faute-politique>

par le mouvement juif d'extrême droite Betar*, rêverait-il d'une nouvelle censure qui, comme à l'époque, caviarderait tous les jours les journaux ?

De plus, qui, en France, comprend vraiment ce que signifient sionisme et *a fortiori* antisionisme ? Paradoxalement, la confusion entourant ces notions a favorisé, dans la torpeur de l'été, une (petite) percée médiatique des intellectuels et journalistes critiques. Personnellement, j'ai donné plusieurs interviews, dont certaines en vidéo, que des dizaines de milliers d'internautes ont partagé sur les réseaux sociaux. Cette écoute m'a encouragé à proposer ce petit livre aux éditions Libertalia, afin de resituer le débat dans son cadre historique, idéologique et politique. Rien de tel, en outre, qu'un bouquin pour susciter des conférences destinées à animer une large discussion autour de ses thèses. Je n'avais toutefois pas imaginé que celle-ci prendrait une telle ampleur : en un an, plus de 60 initiatives avec au total environ 5 000 personnes !

Dix-huit mois durant, Emmanuel Macron n'a jamais répété sa petite phrase du Vél' d'hiv' ni repris son amalgame. Jusqu'au 20 février 2019. Pourquoi cette « rechute » ? Elle prétend d'abord répondre à la résurgence des actions antisémites : un tag *Juden* (juifs, en allemand) sur une boutique de bagels, des croix gammées sur les visages peints de Simone Veil, les arbres sciés du mémorial d'Ilan Halimi... Et, comme en toile de fond, le ministre de l'Intérieur annonce

* *Libération*, 29 juin 2016.

une augmentation de 74% en 2018 des violences antijuives. Christophe Castaner oublie toutefois de signaler que les années précédentes ont connu de fortes diminutions. Si bien que, si le nombre, malheureusement trop important, d'actions recensées est de 541 en 2018, il atteignait 851 en 2014...

C'est dans ce contexte qu'intervient une provocation contre Alain Finkielkraut. Samedi 16 février, une poignée de Gilets jaunes racistes, curieux cocktail d'ancien et nouvel antisémitismes, le conspuent : « sale sioniste », mais aussi « sale juif », « sale race », « la France est à nous », « rentre à Tel Aviv »... Dimanche 17, quelques idiots utiles, au lieu de condamner sans appel l'agression, pinaillent sur son caractère antisémite ou non, comme si les voyous n'avaient pas, à l'instar de Dieudonné et de Soral, recouru au vocabulaire antisioniste pour tenter d'échapper à la justice – ce qui condamne le procédé, pas l'antisionisme. Et lundi 18, Sylvain Maillard, le député LREM qui préside le groupe d'études de l'Assemblée nationale sur l'antisémitisme, propose que celle-ci adopte une loi interdisant l'antisionisme.

Mais, Emmanuel Macron le sait, une telle loi ne peut pas passer. Tous les juristes s'y opposent. Nombre de politiques, y compris des proches du président comme Richard Ferrand, la refusent. Des ministres – Jean-Michel Blanquer et Nicole Belloubey – s'expriment publiquement contre. Et, s'il faut en croire l'Ifop, non seulement 57% des Français ont une « mauvaise image d'Israël », mais

69 % ont une « mauvaise image du sionisme* »... Bref, le président finit par lâcher : « Je ne pense pas que pénaliser l'antisionisme soit une solution**. »

Impossible, cependant, de ne pas offrir au Crif, qui organise son dîner annuel le 20 février, de quoi compenser l'absence de loi. D'autant que, le matin même, on découvre 80 tombes juives profanées à Quatzenheim (Alsace). Ce succédané, c'est la « définition*** » de l'antisémitisme élaborée par l'Alliance internationale de la mémoire de l'holocauste (IHRA), accompagnée d'« exemples » destinés à l'« illustrer ». Emmanuel Macron présente ces textes ainsi : « L'antisionisme est une des formes modernes de l'antisémitisme. C'est pourquoi je confirme que la France mettra en œuvre la définition de l'antisémitisme adoptée par l'IHRA. Il ne s'agit pas de modifier le code pénal. Il s'agit de préciser et raffermir les pratiques de nos magistrats ou de nos enseignants. » Sauf que ni la « définition » en question ni les « exemples » (dénusés de toute valeur juridique) ne mentionnent... l'antisionisme !

Si le président de la République reste dans le flou, le préfet qui dirige la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah), Frédéric Potier, livre, lui, le mode d'emploi de l'opération : « L'apport de cette définition est qu'elle parle de la haine d'Israël en tant

* www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/05/70-ans-israel.pdf

** *Le Monde*, 19 février 2019.

*** www.holocaustremembrance.com/sites/default/files/press_release_document_antisemitism.pdf

que collectivité*, même si le mot d’«antisémitisme» ne figure pas en tant que tel. Elle permettra cependant de qualifier d’antisémite une partie des propos antisémites. Quand sur une pancarte est inscrit «Mort aux sionistes», ça veut dans les faits dire «Mort aux Juifs». Ce n’est pas qu’une haine d’une idée politique ; on cible des personnes en particulier, les Juifs, via la haine d’Israël** . »

S’il s’agissait seulement de condamner les antisémites camouflés en antisémites, à quoi bon tout ce branle-bas ? Les lois de 1881, 1972, 1990 et le code pénal y suffisent amplement, comme le prouve la condamnation en janvier 2019 d’Alain Soral à un an de prison ferme. Visiblement, les amis d’Israël attendent bien plus de l’officialisation de la « définition de l’IHRA ». Bien qu’« illustratifs », les « exemples » leur serviront à harceler quiconque critique la politique de l’État d’Israël, *a fortiori* le boycott. Imaginons une utilisation malhonnête de l’« exemple » suivant, particulièrement sinieux : « L’antisémitisme peut se manifester par des attaques à l’encontre de l’État d’Israël lorsqu’il est perçu comme une collectivité juive. Cependant, critiquer Israël comme on critiquerait tout autre État ne peut pas être considéré comme de l’antisémitisme. » Que signifie « comme on critiquerait un autre État » ? Faudra-t-il reprocher au Lichtenstein d’occuper un territoire ou à Andorre d’en coloniser

* Ce qui est faux : la haine d’Israël ne constitue qu’un « exemple », sans valeur légale répétons-le.

** www.lepoint.fr/societe/frederic-potier-il-y-a-deux-formes-d-antisemitisme-tres-virulent-22-02-2019-2295473_23.php

un autre pour pouvoir reprocher à Israël d'occuper et de coloniser Jérusalem-Est et la Cisjordanie? Quel autre État qu'Israël occupe depuis cinquante-deux ans des territoires qu'il a conquis par la force, où il a installé plus de 700 000 colons et où il impose un système d'apartheid?

Bref, le combat pour la liberté d'opinion et d'expression continue. Avec un acquis : la mise en échec du projet de loi criminalisant l'antisionisme que le président du Crif exigeait depuis quinze mois*. Et face à un nouveau danger : celui du détournement de la définition de l'IHRA à des fins de diffamation, voire de condamnation de toute mobilisation contre la droite et l'extrême droite israéliennes. Toutefois ces nouvelles manipulations ne modifieront pas la répulsion que provoque la fuite en avant de Benjamin Netanyahou et de ses alliés et rivaux. Quand ils imposent une loi fondamentale d'apartheid, s'engagent dans une opération d'annexion de la Cisjordanie et multiplient les législations liberticides, les meilleurs prestidigitateurs ne sauraient camoufler cette évidente radicalisation. Sans parler du plus choquant, politiquement et moralement : les alliances que noue le Premier ministre avec tous les populistes, nationalistes et néofascistes d'Europe et du monde, même lorsqu'ils sont anti-sémites** – du Hongrois Viktor Orban au Polonais

* <https://blogs.mediapart.fr/dominique-vidal/blog/071117/le-crif-exige-une-loi-interdisant-l-antisionisme>

** <https://orientxxi.info/magazine/les-yeux-doux-de-benyamin-netanyahou-a-l-extreme-droite-europeenne,2651>

Jaroslav Kaczynski et de l'Italien Matteo Salvini à l'Autrichien Sebastian Kurz (dont le gouvernement comporte six ministres néonazis du parti FPÖ fondé par Jörg Haider)...

Terminant cette préface, j'assiste à un spectacle réconfortant : en ce dimanche de printemps bousculant l'hiver, au bois de Boulogne, des familles avec femmes voilées et d'autres avec hommes et enfants portant kippa pique-niquent côte à côte. On l'oublie parfois : la France n'est pas un pays antisémite ni d'ailleurs raciste. Ce n'est pas l'Allemagne de 1932. Combattre ceux qui troublent cette coexistence implique à la fois intransigeance et sang-froid. Appliquons les lois contre les antisémites, traquons le racisme, mais n'affolons pas nos compatriotes en leur tendant un miroir déformé, où les Juifs seraient victimes d'une « terreur » et d'une « épuration ethnique* », pour citer Philippe Val.

Tout ce débat échappe en grande partie, hélas, à nombre de nos concitoyens, tant les termes utilisés restent flous pour eux. C'est à leur intention que j'ai voulu rédiger ce petit livre, afin de clarifier le cadre d'une discussion cruciale pour l'avenir du Proche-Orient et de l'action qu'y mène la France, mais aussi pour nos libertés.

Cet effort de pédagogie traitera donc successivement de l'histoire du sionisme, de la diversité de l'antisionisme, de l'antisémitisme hier et aujourd'hui, enfin de la politique proche-orientale de la France.

* www.leparisien.fr/societe/manifeste-contre-le-nouvel-antisemitisme-21-04-2018-7676787.php

J'exprime naturellement ici mon opinion, mais je m'efforce surtout de donner les éléments d'information permettant à tout un chacun de se faire la sienne. Et que, le livre refermé, la discussion continue!